



Fiche de renseignements CJB Handball

Saison 2019 - 2020

Renouvellement Inscription

Nom :

Prénom :

E-mail :

Date de naissance :

Justificatifs

Certificat médical ou Attestation de santé

Autorisation parentale (si mineur)

Charte du club

Photo d'identité (si inscription)

Pièce d'identité (si inscription)

Renseignements à compléter en cas de 1ère inscription ou de changement de situation

Département de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse de domicile :

Code postal :

Ville :

☎ Mobile :

☎ Fixe :

Autorisations

J'autorise le club de la CJB Handball à me transmettre des informations par e-mail

J'autorise le club de la CJB Handball à diffuser mon image ou l'image de mon enfant (vidéo, photos ou internet)

J'autorise le club de la CJB Handball (entraîneur ou dirigeant) à prendre les mesures d'urgence pour mon enfant en cas d'accident

J'autorise des tierces personnes à transporter mon enfant dans le cadre des déplacements lors de manifestations sportives (matches, tournois)

Signature

Fait à :

Signature :

Le :

Licence (majoration de 20€ pour un renouvellement après le 5 juillet)

Baby / Mini / Handfit	-10 ans	-12 ans	-14 ans → -16 ans	+ 16 ans	Loisirs	pack (*)
<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 140 €	<input type="checkbox"/> 175 €	<input type="checkbox"/> 210 €	<input type="checkbox"/> 110 €	<input type="checkbox"/> 400 €

(*) valable pour une famille avec au moins 3 licenciés à la CJB Handball

Tombola 10 € (chèque à faire à part en plus du chèque de licence)

Paiement (Licence + Tombola)

Montant encaissé : €

Chèques

Espèces

Pass Sport : €

Paiement en plusieurs fois :

non

oui (mettre au dos du chèque les dates de mise en banque souhaitées)



LA CHARTE DE LA CJB HANDBALL

JUIN 2019

Préambule

Vous avez choisi de participer par votre adhésion ou par celle de votre enfant aux activités de la CJB Handball.

L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter son concours au fonctionnement et au développement de l'association.

Tout adhérent peut apporter sa contribution dans un autre rôle que celui de joueur : arbitrage, encadrement, table de marque, travail dans les différentes commissions (communication, évènementiel, recherche de nouveaux sponsors) et l'aide lors de différentes manifestations (logistique, bar et restauration)

La Charte de la CJB Handball s'adresse aux joueurs, entraîneurs, dirigeants, accompagnateurs et parents. Elle s'applique à tous les licenciés de la section : de l'**Ecole de handball** jusqu'à l'**équipe loisirs**.

Ce club est avant tout une association, c'est-à-dire la réunion de personnes bénévoles poursuivant un même objectif et s'unissant pour l'atteindre.

Cette équipe de bénévoles ne demande qu'à être renforcée.

Ne soyons pas consommateurs ! Soyons acteurs !

Droits et devoirs :

Le joueur

- Il s'engage à être **assidu aux entraînements**. En cas d'absence, il est tenu de **prévenir** son entraîneur ou coach.
- Il s'engage à **participer à toutes les compétitions** auxquelles son équipe est inscrite. Il doit être **présent aux matchs** lorsqu'il est convoqué par son coach : à **domicile comme à l'extérieur**, le samedi comme le dimanche.
- Il s'engage à **respecter les horaires** d'entraînements, des convocations de matchs ainsi que les lieux de rendez-vous.
- Le port d'une tenue de sport est **obligatoire** pour l'entraînement : chaussures de sport en salle, survêtement, short, maillot.
- Pour les matchs, chaque joueur doit **porter le maillot fourni par le club**. A l'issue de chaque rencontre, le joueur restitue son maillot. Le sac d'équipements sales est confié à un joueur, à tour de rôle, pour en assurer le lavage.
- Il doit **respecter** les personnes qu'il côtoie dans le cadre de sa pratique : partenaires, entraîneurs, dirigeants, arbitres, adversaires, public...
- Il s'engage à **respecter** les locaux dans lesquels il évolue durant les entraînements, les compétitions et les diverses manifestations : gymnases, vestiaires, bancs, etc... **à domicile comme à l'extérieur**.
- Chaque joueur, à partir de la catégorie -12 ans, sera amené à **arbitrer, à tenir la table de marque** lors des matchs d'autres collectifs à domicile.

L'entraîneur

- Il s'engage à être **présent** à tous les entraînements et les matchs, en cas d'empêchement, il doit **prévenir** préalablement le Responsable Sportif afin de pouvoir effectuer le remplacement.
- Il ne doit pas faire de différence entre les joueurs ; il doit être **autoritaire** tout en restant **compréhensif**, il doit être de bonne humeur : ne pas oublier que le handball est d'abord un jeu.
- Il doit avoir **préparé** sa séance d'entraînement, apporter ses notes. Il doit mettre en place des exercices adaptés au niveau des joueurs et apporter les régulations nécessaires à la réussite des joueurs.
- Lors des matchs, il se doit d'avoir une **attitude positive** : respect des arbitres, des adversaires, des personnes en charge de la table de marque et du public.
- Il s'engage à **respecter** les locaux dans lesquels il évolue durant les entraînements, les compétitions et les diverses manifestations : gymnases, vestiaires, siège du club, etc... **à domicile comme à l'extérieur**.

Les parents (pour les licenciés mineurs)

- Vous devez vous **assurer de la présence de l'entraîneur** à l'arrivée de votre enfant sur les lieux d'entraînement, de rendez-vous pour les matchs et être présents à la fin de l'entraînement, les enfants ne dépendent de l'entraîneur que pour la durée de la séance.
- Vous devez **répondre aux convocations** de l'entraîneur et du Bureau Directeur. En cas d'absence, **prévenez** préalablement l'entraîneur de votre enfant.
- Pour organiser les déplacements, lors des matchs à l'extérieur, il vous sera demandé votre participation pour **accompagner l'équipe** de votre enfant quelle que soit la distance à parcourir.
- Vous serez sollicités pour le **lavage du jeu de maillot** de l'équipe de votre enfant. Celui-ci devant être assuré à tour de rôle par les familles.
- Vous serez sollicité à tour de rôle pour **tenir le bar** pendant les matchs à domicile de votre enfant.
- Vous vous engagez à **respecter** les personnes qu'il côtoie dans le cadre de sa pratique : partenaires, entraîneurs, dirigeants, arbitres, adversaires, public...
- Vous vous engagez à **respecter** les locaux dans lesquels votre enfant évolue durant les entraînements, les compétitions et les diverses manifestations : gymnases, gradins, etc... **à domicile comme à l'extérieur.**
- Il vous est conseillé de **respecter** le travail et la progression de votre enfant sans chercher à précipiter inutilement les choses.
- Il vous est demandé de **respecter** le projet du club et le travail de l'entraîneur, de le laisser œuvrer pendant les entraînements et les matchs. Cela n'empêche pas les débats et les discussions en dehors du terrain dans la plus grande courtoisie. Un bilan est fait chaque fin de saison lors de l'Assemblée Générale.
- Veuillez noter qu'en cas de **factures impayées** envers le club ou la Fédération de Handball (ex : participation à des stages ou sélections), le club se réserve **le droit de refuser** la future inscription du licencié.

Les autres membres du club

- Membres du bureau, membres du Comité directeur, membres des commissions de travail, ils s'engagent à respecter l'éthique définie par la présente et à la faire respecter.
- Ils participent aux différentes manifestations organisées par le club.

Se licencier à la **CJB Handball**, c'est accepter un contrat pour la saison entière et respecter le Code du Sportif et la Charte du Supporter

Code du Sportif

Tout sportif, débutant ou champion, s'engage à :

1. Se conformer aux règles de jeu
2. Respecter les décisions des arbitres
3. Respecter ses adversaires et ses partenaires
4. Refuser toute forme de tricherie
5. Etre maître de soi en toute circonstance
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie
7. Etre exemplaire, généreux et tolérant

Charte du Supporter

1. Les décisions de l'arbitre, même sévères, tu accepteras
2. Avec les supporters adverses, poli et simple, tu resteras
3. Provocations et violences, tu rejetteras
4. Aucun projectile, sur le terrain, tu n'enverras
5. Les bonnes actions de l'équipe adverse, tu applaudiras
6. Si ton équipe perd, malgré tout, tu la soutiendras
7. Lors du match, l'esprit sportif, tu garderas
8. Les joueurs des deux équipes, tu respecteras
9. Les sifflets, les insultes, tu éviteras
10. Exemplaire et tolérant, avant, pendant, après le match, tu seras
11. Avec ce bon comportement, la fierté de ton équipe, tu feras

Je, soussigné, reconnais avoir pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter

le : à

Signatures précédées de « lu et approuvé ».

Le licencié

Le parent (si licencié mineur)

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :



FFHANDBALL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Pour le renouvellement de ma licence Handball

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets la
présente attestation au club
au sein duquel je sollicite le
renouvellement de ma
licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical attestant
l'absence de contre-indication à
la pratique du handball, établi
après le 1^{er} juin.*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

NOM et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

Dans le cas où le licencié concerné est mineur :

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30312 | T. +33 (0)1 46 15 03 55 | ffb@ffhandball.net
94257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 76 65 92 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00036 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30312 | T. +33 (0)1 46 15 03 55 | ffhb@ffhandball.net
94257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 76 65 92 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00036 / N° APE : 9319 Z

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je n'autorise pas



tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

dans ce cas :

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1^{re} infraction)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du représentant légal :

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :



Particuliers, vous êtes intéressés pour aider votre Club à
financer des projets, des actions ...
Notre association est d'intérêt général !
Vous pouvez faire un don et profiter des avantages fiscaux
offerts par la loi sur le mécénat...



LE MOT DE LA PRESIDENCE

Votre club avec ses licenciés travaille sur un projet structurant qui vise à apporter encore plus à l'ensemble de ceux pratiquent le handball à Bouguenais, en améliorant son fonctionnement, en développant l'école de handball par un encadrement mieux formé, en formant de jeunes arbitres. Pour continuer dans ce sens, le club a besoin de ressources qui viendront s'ajouter à celles déjà obtenues par les subventions et soutiens de nos partenaires.

Les particuliers peuvent également apporter leur aide et cette plaquette vous explique comment le faire.

CE QUE DIT LA LOI...

Article 200 du Code Général des Impôts

Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, (...), au profit notamment d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, (...)

Exemple : En donnant 100 € par an ...

...vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 €

Il vous en coutera réellement **34 €**

CONCRÈTEMENT ...

En fonction de vos moyens, vous faites un don à l'association...

L'association vous délivre un « **reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général : Cerfa 11580*03** » qui vous ouvre droit à une réduction d'impôts.

Vous déclarez vos impôts en ligne : il vous faudra conserver ce reçu pour justifier le montant en cas de contrôle.

Vous faites une déclaration papier, il vous faudra joindre ce justificatif et conserver une copie.

Vous indiquez le montant de votre versement sur votre déclaration d'impôt dans la case UF comme indiqué ci-dessous :

Exemple : don de 323 €

7 CHARGES OUVRANT DROIT À RÉDUCTION OU À CRÉDIT D'IMPÔT (Attention <input type="checkbox"/> = joignez les reçus ou les justificatifs)			
Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 479 €) <input type="checkbox"/>		UD	
Autres dons que ceux de la ligne UD <input type="checkbox"/>		UF	323
Report des versements des années antérieures	XS 2003	XT	2004
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés <input type="checkbox"/>	AC Vous	AE	CONJOINT*
Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études	AD	AF	
Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2006 <input type="checkbox"/>	EA Collège	EC	Lycée
	GA 1 ^{er} ENFANT	GB	2 ^e ENFANT
		GC	3 ^e ENFANT
Indiquez les noms et adresses des bénéficiaires de vos versements au bas de cette page			
Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile <input type="checkbox"/>		DF	
Si vous-même, votre conjoint ou une des personnes à votre charge est titulaire de la carte d'invalidité d'au moins 80 %, cochez la case			
Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA âgés de plus de 65 ans			
		DG	<input type="checkbox"/>
		DL	<input type="checkbox"/>

La réduction d'impôt de 66% du montant de votre don vous est ensuite notifiée sur votre avis d'imposition comme indiquée ci-dessous :

IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME (14)			641
Décote			80
REDUCTIONS D'IMPOT (15)	Déclaré	Retenu	Réduction
Forfait scolarité: Nombre d'enfants	2	2	
Montant de la réduction d'impôt			214
Dons aux œuvres	323	323	194
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPOT (18)			408
Impôt sur le revenu net avant corrections			153

Quelques exemples de dons :

Montant du don	Réduction d'impôt	Votre don ne vous coûte que
30 €	19,80 €	10,20 €
50 €	33 €	17 €
80 €	52,80 €	27,20 €
100 €	66 €	34 €
150 €	99 €	51 €
200 €	132 €	68 €

Pour plus d'informations :

www.cjbhandball.com

asso.cjbhandball@gmail.com

*ON EST TOUS
Handba!!EURS*



Don à la CJB Handball

NOM (en capitales) :

PRÉNOM :

Adresse :

Code Postal : Ville :

J'effectue un don ce jour à la CJB Handball d'un montant de€.

Nature du don :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Espèces | <input type="checkbox"/> Chèque (à l'ordre de la CJB Handball) |
| <input type="checkbox"/> Carte bancaire | <input type="checkbox"/> Virement |

Fait à Le

Signature

Déduction fiscale

La CJB Handball vous fera parvenir un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôts à hauteur de 66% des sommes versées.